

RÉSUMÉS

L'EXPULSION DES ALLEMANDS DES SUDÈTES IL Y A 40 ANS: UN PROBLÈME TCHÈQUE

Ernst Nittner

L'interprétation tchèque de l'expulsion des Allemands (= Odsun) est longtemps restée marquée par des arguments justificatifs de 1945 appartenant au domaine révolutionnaire et nationaliste. Des différences de classes ne furent invoquées que plus tard; les droits de l'homme étaient sans importance. Une loi de 1946 allait même jusqu'à justifier tout délit commis contre des Allemands. Dans les „explications“ entre Prague et la RDA (1950) l'expulsion est qualifiée „d'irrévocable, juste et définitive“.

Le „Printemps de Prague“ et son engagement pour la liberté et les droits de l'homme ont cependant apporté des changements. Après le rétablissement de l'ordre ce sujet est devenu l'objet de grandes discussions critiques parmi les exilés et on évoque même la question de châtimeut collectif.

La „Charte 77“ marque de début d'une nouvelle phase. Des groupes clandestins en Tchécoslovaquie et des groupes d'exilés renforcés abordent les événements de 1945 et l'injustice que représente l'expulsion, le tout à un niveau historique et philosophique. La „Déclaration de Franconie“ (février 1979) et de nombreuses publications („Danubius“, „Bohemus“ et d'autres publications) suscitent des débats passionnés et controversés.

Officiellement l'expulsion est considérée comme tabou et elle est dissimulée; les éléments allemands et une cohabitation de mille ans entre les Allemands et les Tchèques sont éliminés de l'histoire et de la culture du pays dans la mesure du possible. Cependant la plupart des exilés et des dissidents ne considèrent plus comme tabou l'expulsion et la critique du nationalisme tchèque. La discussion sur les valeurs et la fait de reconnaître les droits de l'homme comme étant inséparables sont au centre du débat „intertchèque“ sur le passé national.